



Asnières-sur-Seine

**RAPPORT DE PRESENTATION
DU
BUDGET PRIMITIF
POUR L'EXERCICE 2016**

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS

Pour tenir compte des délais légaux du budget, les propositions nouvelles de budget 2016 sont inscrites dans la maquette budgétaire tant dans la colonne « propositions nouvelles » que dans la colonne pour « vote ».

Les Budgets Primitifs 2016 sont proposés avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2015. Les résultats prévisionnels de l'exercice ont été validés par le comptable public.

- **Pour le budget Ville :** les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	182 671 575,29	188 897 834,21
	Section d'investissement	145 202 133,46	145 142 443,04
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		6 948 744,21
	Report en section d'investissement (001)	3 124 024,56	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		330 997 733,31	340 989 021,46

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 sont de : 6 655 107.43 € en dépenses d'investissement et de 4 931 660.87 € en recettes d'investissement

Il est proposé de reprendre ces résultats de façon anticipée et d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- 4 907 161.54 € sur le budget d'investissement 2016 au compte 1068
- 8 267 841.59 € sur le budget de fonctionnement 2016 au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

- **Pour le budget annexe Assainissement :** les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	2 395 512,20	2 290 573,48
	Section d'investissement	3 788 488,64	4 351 067,63
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		10 840,07
	Report en section d'investissement (001)	819 729,18	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		7 003 730,02	6 652 481,18

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 sont de :

- 491 000.00 € en recettes d'investissement

Il est proposé de reprendre ces résultats de façon anticipée. Il sera donc constaté, sur le budget de la Ville, un déficit de fonctionnement de 94 098.65 €, sur la nature comptable 002, et un déficit d'investissement, de 257 150.19 €, sur la nature comptable 001.

Le budget annexe de l'assainissement est entièrement transféré à l'Etablissement public territorial et transite cette année sur le budget ville.

Pour le budget annexe des Parcs de Stationnement : les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	594 277,49	564 542,68
	Section d'investissement	599 084,28	589 232,58
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		29734.81
	Report en section d'investissement (001)	437 380,80	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 630 742,57	1 183 510.07

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 sont de :

- 447 232.50 € en recettes d'investissement (correspondant à la participation de la Ville pour 2015)

Le résultat cumulé prévisionnel 2015 est donc de 0 €
Il n'y a donc pas d'affectation de résultat à prévoir.

Pour le budget annexe du Self Municipal : Il n'est pas prévu d'affectation du résultat.

Pour le budget annexe de la Maison du Tourisme et des Projets : les résultats prévisionnels de l'exercice 2015 sont les suivants :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	147 892,37	142 423,66
	Section d'investissement		18 300,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		75 994,86
	Report en section d'investissement (001)		2 813,45
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		147 892,37	239 531,97

Les restes à réaliser de l'exercice 2015 sont de :

- 33 300 € en dépenses d'investissement

Il est proposé de reprendre ces résultats de façon anticipée et d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- 12 186.55 € sur le budget d'investissement 2016 au compte 1068
- 58 339.60 € sur le budget de fonctionnement 2016 au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

BUDGET PRINCIPAL:

Equilibre général du Budget Primitif 2016 :

Le budget de l'année 2016 a été établi avec les éléments suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
Dépenses réelles		136 776 419.63	136 776 419.63
Dépenses d'ordre		11 438 744.96	11 438 744.96
TOTAL		148 215 164.59	148 215 164.59
			+
RESULT. REPORTE			94 098.65
			=
TOTAL		148 215 164.59	148 309 263.24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
Recettes réelles		139 945 421.65	139 945 421.65
Recettes d'ordre		96 000.00	96 000.00
TOTAL		140 041 421.65	140 041 421.65
			+
RESULTAT REPORTE			8 267 841.59
			=
TOTAL		140 041 421.65	148 309 263.24

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL
Dépenses réelles	6 511 624.97	26 360 578.96	32 872 203.93
Dépenses d'ordre	143 482.46	96 000.00	239 482.46
TOTAL	6 655 107.43	26 456 578.96	33 111 686.39
			+
SOLDE EXECUTION REPORTE			3 440 865.17
			=
TOTAL		6 655 107.43	36 552 551.56

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL
Recettes réelles	5 279 178.41	19 691 145.73	24 970 324.14
Recettes d'ordre	143 482.46	11 438 744.96	11 582 227.42
TOTAL	5 422 660.87	31 129 890.69	36 552 551.56
			+
			=
TOTAL		5 422 660.87	36 552 551.56

Le budget principal de la Ville intègre en 2016 le budget annexe de l'assainissement qui passera intégralement au budget du territoire à compte de 2017.
Ce budget comprend également les flux financiers entre la Ville et le Territoire.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

LES OPERATIONS REELLES

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BP 2016 s'élèvent à 136 776 419.63€.

Il est difficile de comparer par rapport à 2015 dans la mesure où sont intégrées des dépenses et recettes nouvelles liées au Territoire :

- 903 748 .65 € pour l'assainissement
- 7 995 000 € pour les flux entre la Ville et le territoire

• Les charges à caractère général – (chapitre 011)

Ces dépenses représentent **40 329 452 €**. Elles sont en diminution de presque 418 000€ par rapport au BP 2015 (hors affectation du résultat), avec 410 000 € de l'assainissement compris.

La baisse effective est donc de 828 000 €.

Les principales évolutions portent sur les dépenses suivantes :

- Les achats de prestations de services augmentent de 134 000 € par rapport au BP 2015

- Augmentation de 95 000 € sur l'eau et l'assainissement
- Les achats d'électricité baissent de 28 000 € (passage à Direct Energie notamment)
- La somme allouée aux vêtements de travail (60636) baisse de 95 000 €.
- Les contrats de prestations avec les entreprises (611) continuent à baisser. Entre 2015 et 2016, la Ville économise 119 000 €. Cela s'explique par une réorganisation des services permettant d'absorber en interne certaines prestations, et une négociation systématique avec les entreprises pour obtenir le meilleur prix.
- Les locations immobilières (6132) sont en diminution de 78 000 €.
- Les locations mobilières baissent de 143 000 €
- Un effort important est fait pour l'entretien des bâtiments, avec une augmentation de 57 000 € des crédits inscrits.
- Il en est de même pour l'entretien des voies et réseaux qui augmente de 493 000 €, dont 365 000 € de l'assainissement.
- Le poste maintenance (6156) est en baisse de 105 000 € retrouvant le niveau de 2014.
- Le poste Divers (6228), qui correspond aux rémunérations d'intermédiaires (Assistance à maîtrise d'ouvrage, auditeurs...) retrouve le niveau de 2014.
- Les frais de transport collectif retrouvent un niveau équivalent à 2014.
- Les frais de télécommunication baissent de 60 000 €.

• **Les charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012)**

Après une progression de 26% entre 2008 et 2013, la ville s'est engagée dans une gestion rigoureuse de la masse salariale. La réorganisation de l'organigramme général adopté fin 2014 permet de réaliser une économie d'environ 600.000 euros en année pleine sans que cela ait le moindre impact sur les services rendus aux Asniérois. Désormais, toute embauche est précédée d'une étude minutieuse des besoins de la collectivité.

La masse salariale peut ainsi baisser de plus d'un million d'euros avec la mise en place du plan de modernisation des services municipaux.

La réorganisation des ressources humaines s'opère avec le souci constant de concilier la performance du service public avec la qualité de vie au travail des agents.

Il est rappelé que la subvention au COS est supprimée, le COS ayant été remplacé par le CNAS auquel une contribution de 310 000 € est prévue.

•- **Les autres charges de la gestion courante et subventions (chapitre 65)**

Elles représentent 15 306 034 €. Elles augmentent d'un peu plus de 7 000 000 € ce qui s'explique par la contribution au fonds de compensation du territoire pour plus de 7 millions d'euros.

Par ailleurs, la subvention au COS (140 000 €) est supprimée, la Ville ayant décidé d'adhérer au CNAS et les subventions aux associations réduites de 300 K€.

Enfin, les participations versées aux écoles privées augmentent d'un peu plus de 100 000€, suite au rattrapage décidé par la municipalité.

•-**Les charges financières (Chapitre 66)**

Ces dépenses représentent **7 799 000 €** dont 400 000 € pour l'assainissement. Le montant augmente par rapport à 2015 car la négociation de la dette enregistrée au 1^{er} janvier 2015 avait décalé d'une année l'annuité de remboursement.

• **Les charges exceptionnelles (Chapitre 67)**

Ces dépenses représentent plus de 700 000 €. Elles sont en augmentation par rapport au BP 2015 par l'inscription au budget du remboursement au territoire des recettes perçues pour son compte par la ville (conventions de gestion).

• **Chapitre 014 – Atténuation de produits**

Pas d'évolution notable sur ce chapitre.

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre entre la section de fonctionnement et la section d'investissement sont constituées des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. C'est l'autofinancement.

Il permet de financer le remboursement du capital de la dette et une partie des nouveaux investissements.

Pour l'exercice 2015, des mouvements d'ordre ont été comptabilisés suite à la sécurisation de la dette. Ces opérations d'ordre se retrouvent sur toutes les sections de fonctionnement et d'investissement recettes et dépenses et sont équilibrées entre elles. Ces opérations ne se retrouvent plus sur l'exercice 2016.

• **Chapitre 023 – virement à la section d'investissement**

Il est destiné à financer les dépenses d'équipement de l'exercice en limitant le recours à l'emprunt. Il s'élève à **7 200 000 €**.

• **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Ce chapitre comprend les dotations aux amortissements pour 4 238 745 € (650 000 € pour l'assainissement).

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

LES OPERATIONS REELLES

En opérations réelles, **les recettes de fonctionnement** s'élèvent à **139 945 421.65 €**, soit une augmentation de 9 934 000 € par rapport à 2015.

Il convient également de noter que le résultat 2015, repris par anticipation, d'un montant de 8 267 841.59 € est inscrit au chapitre 002.

La prévision pour le **chapitre 70** (produits des services, du domaine et ventes diverses) se monte à 10 705 324 € pour l'année 2016 (soit une augmentation de plus de 2000 000€ par rapport au BP 2015, incluant 1 447 000 de l'assainissement)).

Concernant le **chapitre 73** (impôts et taxes), la prévision budgétaire 2015 s'élève à la somme de 95 939 951 €, en diminution de 11 220 000 €.

- Les contributions directes (nature 7311) se montent à 54 406 392 €. Les estimations portant sur les bases de la Taxe d'habitation, de Foncier Bâti et non bâti reposent sur les bases prévisionnelles pour 2016. L'évolution des bases est positive sous l'effet du coefficient de revalorisation des bases foncières pour les propriétés bâties et non bâties et de l'évolution physique des bases.
Conformément aux engagements pris par la Municipalité, les taux d'imposition n'augmentent pas en 2016.
Il est précisé que la contribution foncière des entreprises, la taxe sur les surfaces commerciales et l'imposition/entreprise réseaux sont perçues dorénavant par le Territoire.
- L'attribution de compensation (nature 7321) d'un montant de 23 538 118 € correspond à la compensation, par la Métropole du Grand Paris, de la perte fiscale ci-dessus évoquée et de la perte d'une partie de la Dotation Globale de Fonctionnement.
- La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (nature 7331) est en légère augmentation à 11 211 441 €. Cette recette permet de financer le service du traitement et d'élimination des ordures ménagères. La hausse est liée à l'augmentation prévisionnelle des bases, le taux de cette taxe restant stable.
- La taxe sur les droits de mutation (nature 7381) est également stable par rapport au BP 2015 à 5 500 000 €.

Concernant le **chapitre 74** (dotations et subventions participatives), la prévision budgétaire 2016 est de 20 659 331 €, en diminution de 11 564 230 € par rapport au BP 2015.

Les principales évolutions de ce chapitre sont les suivantes :

- La dotation forfaitaire est en baisse de 12 646 000 € (Métropole)
- La Dotation de Solidarité Urbaine reste stable à 706 183 €
- La prévision sur la nature 747 (Participations) est en augmentation de 500K€ par rapport au BP 2015. Plus de 80% des recettes inscrites sur ces natures comptables concernent le secteur de l'Enfance et de la Petite Enfance (CAF, Département et fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires)
- La nature 748 comprend les attributions légales de compensation au titre de la fiscalité (compensations des taxes professionnelle, foncières, habitation et fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle). La prévision budgétaire sur ce poste est de 1 455 K €, soit une baisse de l'ordre de 160 000€ par rapport au BP 2015, sachant que ces participations avaient déjà baissé de 150 000 € par rapport à 2014.

Concernant le **chapitre 75** (Autres produits de gestion courante), la prévision budgétaire 2016 est de 2 787 616 €, en diminution de 150 000 € par rapport au BP 2015, principalement sur la redevance versée par les fermiers et concessionnaires.

Concernant le **chapitre 77** (Produits exceptionnels), la prévision budgétaire 2016 est de 8 408 000 €, et comporte maintenant le remboursement des frais engagés par la Ville pour le compte du territoire (conventions de gestion).

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre présentées sur le **chapitre 042** concernent la quote-part des subventions d'investissement de l'assainissement transférées au résultat.

III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT - PREVISIONS DES DEPENSES

⇒ **Les prévisions de dépenses réelles d'investissement : 26 360 578.96 €**
dont 6 655 107.43 € de restes à réaliser de 2015 reportés sur 2016.

Concernant le patrimoine, les services techniques et l'informatique, les principales dépenses d'investissement inscrites au budget sont les suivantes :

- 1.250 K€ pour les Gros Entretiens-Grosses Réparations sur le Patrimoine
- 367 K€ pour les études du patrimoine dont 200 000 € pour la rue des Bourguignons
- 2.830 K€ dont travaux de reconstruction du Gymnase des Bruyère (200 K€), ainsi que 1 200 K€ pour l'assainissement, 400 K€ pour le square des impressionnistes.
- 1 091 K€ M€ pour l'aménagement environnemental et la voirie, comprenant notamment :
 - o La rénovation de la rue des Bourguignons . Ce projet, au-delà des aspects techniques de requalification de la voirie, suscitera sans aucun doute une dynamisation économique du tissu commercial.
 - o Des opérations de voirie accompagneront les opérations immobilières ou les projets de la ville : la requalification des voiries des Hauts d'Asnières se poursuivra et prendra forme.
 - o La réflexion sur la requalification de l'éclairage public se poursuit.

Concernant l'urbanisme, le logement et l'habitat, les principales dépenses d'investissement inscrites au budget sont les suivantes :

- 400 K€ pour réaliser les 2 voiries prévues dans le cadre du projet Coulée Verte.
- 931 K€ pour le paiement du 2ème/3 de l'acquisition en VEFA du local I3F.
- 790 K€ prévus pour des dépenses foncières y compris les frais de notaire induits.
- 190K€ pour le programme d'études pour l'année 2016 pour ANRU II
- Le chiffre de la participation à la ZAC Parc d'Affaire est issu du projet de CRFA 2015 et est de 2 700 K€ reports compris
- Par ailleurs, la Ville va continuer à apporter sa contribution aux opérations de logements nouveaux via des subventions de surcharges foncières et à soutenir la rénovation des logements sociaux anciens, via les 250 K€ inscrits sur le budget 2016 en subventions pour surcharges foncières.

Chapitres 16: Emprunts et dettes assimilés, **7 778 341.00 €**

- 7 631 241.00 € pour le remboursement des échéances 2016 du capital des emprunts contractés antérieurement, dont 458 000 € pour l'assainissement.
- 10 000 € de dépôts et cautionnements

⇒ **Les prévisions de dépenses d'ordre d'investissement :** **96 000 €**

Ces dépenses correspondent aux subventions d'investissement de l'assainissement transférées au fonctionnement.

IV – LA SECTION D'INVESTISSEMENT - PREVISIONS DES RECETTES

⇒ **Les prévisions de recettes réelles (reports compris) :** **19 691 145.73 €**

Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues **5 064 465 €** de recettes nouvelles et **350 000€ de reports.**

Sont inscrits sur ce chapitre les subventions des différents partenaires, les fonds affectés aux équipements et les participations à recevoir.

Est notamment inscrite la part constructeur pour la ZAC Parc d'affaires de 2 191 000 €.

Chapitre 16 (hors 165) : Emprunts et dettes assimilées..... **8 619 778.60 €**

Il s'agit du montant maximum des emprunts autorisés pour l'exercice 2016. La réalisation effective des emprunts sera strictement limitée aux besoins nécessaires au paiement des travaux en cours et pourra donc être constatée à un niveau inférieur à ce montant à la fin de l'exercice.

Cette somme comprend :

- Les reports de l'assainissement à hauteur de 491 000 € et de la Ville à hauteur de 4 438 178.41 €
- Les nouveaux emprunts sur les 2 budgets dont 690 600 pour l'assainissement et 3 000 000 pour la Ville.

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves..... **2 604 000 €**

- L'essentiel de ces recettes reposent sur le remboursement de la TVA sur les Investissements et du produit de la taxe locale d'équipement.

Chapitre 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : **4 907 161.54 €**

Compte 165 de dépôts et cautionnements reçus **30 000 €**

⇒ **Les prévisions de recettes d'ordre :** **11 582 227.42 €**

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement **7 200 000 €**

Chapitre 040 : Opérations de transferts entre sections – dotations aux amortissements et aux provisions **4 238 744.96 €**

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont inscrites en dépenses en section de fonctionnement et en recettes en section d'investissement.

Chapitre 041: Opérations patrimoniales **143 482.46 €**

BUDGETS ANNEXES :

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2016

Le Budget Primitif d'Assainissement pour 2016 est repris dans le Budget de la Ville du fait de la création de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine auquel il sera intégralement transféré.

Néanmoins, il a été préparé de façon séparée et s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 553 748.65 €

Dépenses et recettes d'investissement : 2 085 600.19 €

Du point de vue des réseaux d'assainissement, la ville poursuivra son programme de travaux identifiés lors l'approbation du Schéma Directeur d'Assainissement.

Comme pour le budget ville, il est à noter que le montant facial du budget annexe de l'assainissement est moins important qu'en 2015 et retrouve un niveau équivalent à celui des années précédentes, les opérations techniques de renégociation de la dette étant terminées.

LE BUDGET ANNEXE DES PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAINS 2016

Le Budget Primitif pour les parcs de stationnement souterrains (Mauriceau, Métro, Sablière, Grésillons, Station, Baguer, Simone Veil, Casino, Flachet, Olympe de Gouges et le parking de l'Hôtel de ville) se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
Dépenses réelles	613 672.58	625 200.00	625 200.00
Dépenses d'ordre		50 000.00	50 000.00
TOTAL	613 672.58	675 200.00	675 200.00
+			
RESULTAT REPORTE			
=			
TOTAL		675 200.00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
recettes réelles	583 937.77	675 200.00	675 200.00
recettes d'ordre			
TOTAL	583 937.77	675 200.00	675 200.00
+			
RESULTAT REPORTE			
=			
TOTAL		675 200.00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
Dépenses réelles		675 000.00	675 000.00
Dépenses d'ordre			
TOTAL		675 000.00	675 000.00
+			
		447 232.50	
=			
TOTAL		1 122 232.50	

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vote)
recettes réelles	447 232.50	625 000.00	1 072 232.50
recettes d'ordre		50 000.00	50 000.00
TOTAL	447 232.50	675 000.00	1 122 232.50
+			
=			
TOTAL		1 122 232.50	

Le budget 2016 intègre en fonctionnement comme en investissement l'annuité de l'emprunt souscrit en 2011 pour le financement du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville.

Il est rappelé que, pour éviter une augmentation disproportionnée des tarifs, la Ville participe au financement de ce budget, dans la limite maximale des remboursements d'emprunt.

Cette année, des frais de nettoyage du parking ont été intégrés à ce budget, ainsi que des travaux d'entretien (portes et ouvertures).

En effet, ces travaux étaient mal assurés par le titulaire du marché précédent. La Ville a donc décidé de reprendre en direct ces travaux.

Ceci permet à la Ville une économie d'au moins 80 000 €.

Il est à noter que ces prestations étaient prises en charge sur le budget principal de la Ville.

LE BUDGET ANNEXE DU SELF MUNICIPAL 2016

Le Self Municipal destiné au personnel communal est soumis à l'application de la TVA avec l'obligation de constituer un budget annexe individualisant les dépenses et les recettes.

Ce budget annexe a été mis en place en 2002 suivant l'instruction fiscale du 21/03/2001 et l'instruction n° 01-067-MO du 1^{er} août 2001 relative aux nouvelles règles de TVA - article 279 a bis du Code Général des Impôts.

Le Budget Primitif pour le Self Municipal s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)	Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
Dépenses réelles		599 815.00	599 815.00	recettes réelles		599 815.00	599 815.00
Dépenses d'ordre				recettes d'ordre			
TOTAL		599 815.00	599 815.00	TOTAL		599 815.00	599 815.00
			+				+
			=				=
			TOTAL 599 815.00				TOTAL 599 815.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)	Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
Dépenses réelles				recettes réelles			
Dépenses d'ordre				recettes d'ordre			
TOTAL				TOTAL			
			+				+
			=				=

Il s'agit pour l'essentiel de dépenses d'alimentation et de charges de personnel.

LE BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DU TOURISME ET DES PROJETS

La Maison du Tourisme et des projets a été créée sous forme de régie dotée de la seule autonomie financière en 2011.

Les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe. Les dépenses de fonctionnement correspondent aux remboursements des frais de personnel à la Ville et aux dépenses pour la réalisation des actions de valorisation du patrimoine et de promotion de la ville. Les recettes sont principalement constituées par la perception de la taxe de séjour, évaluée pour 2016 à 125 000 €

En matière d'investissements, un budget de 63 300 € est prévu afin de permettre l'acquisition de différents mobiliers pour le Château ainsi que la réfection du sol.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
Dépenses réelles	172 422.86	161 339.60	161 339.60
Dépenses d'ordre	51 000.00	30 000.00	30 000.00
TOTAL	223 422.86	191 339.60	191 339.60

+

RESULTAT REPORTE	
-------------------------	--

=

TOTAL	191 339.60
--------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
recettes réelles	147 428.00	133 000.00	133 000.00
recettes d'ordre			
TOTAL	147 428.00	133 000.00	133 000.00

+

RESULTAT REPORTE	58 339.60
-------------------------	------------------

=

TOTAL	191 339.60
--------------	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
Dépenses réelles	33 300.00	30 000.00	63 300.00
Dépenses d'ordre			
TOTAL	33 300.00	30 000.00	63 300.00

+

RESULTAT REPORTE	
-------------------------	--

=

TOTAL	63 300.00
--------------	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Libellé	RAR 2015	BP 2016	TOTAL (=RAR+vo te)
recettes réelles		12 186.55	12 186.55
recettes d'ordre		30 000.00	30 000.00
TOTAL		42 186.55	42 186.55

+

RESULTAT REPORTE	21 113.45
-------------------------	------------------

=

TOTAL	63 300.00
--------------	------------------